

CAP Fleuriste

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Formation Continue et Apprentissage

Site de Formation : **Campus Fonlabour**

www.tarn.educagri.fr/fpca



Objectifs de la formation

Le titulaire du CAP Fleuriste est un employé qui exerce une activité à caractère artisanal et artistique. Doté d'une sensibilité esthétique, il réalise tout arrangement courant avec tous végétaux. Il assure la vente, conseille la clientèle et participe à sa fidélisation.



Le Certificat d'Aptitude Professionnelle « Fleuriste », de niveau 3, permet d'acquérir des compétences en :

- Gestion des approvisionnements utilisés en fleuristerie
- Réalisation d'arrangement de fleurs et de plantes naturelles et artificielles
- Techniques d'accueil, de conseil et de vente



● Notre centre de formation dispose :

- d'arrangements floraux réalisés avec des fleurs fraîches fournies par le Centre
- d'une équipe issue du milieu professionnel
- d'un magasin, boutique de fleuriste avec les équipements nécessaires.

Perspectives et débouchés

- L'obtention de CAP Fleuriste permet l'emploi dans une entreprise de Fleuriste en tant que fleuriste qualifié, aide fleuriste, employé d'atelier.
- Le titulaire du CAP fleuriste peut exercer son activité :
 - En magasin traditionnel, libre choix et libre service,
 - En rayon spécialisé d'un commerce polyvalent
 - En entreprise de prestation florale
 - En atelier d'art floral

● **FORMATION CAP en 1 an**

Modalités d'Inscription

- La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux apprentis et aux salariés ou étudiants en poursuite d'études
- Pour les publics adultes :
 - Etre âgé de plus de 18 ans
 - Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP ...) ou d'un diplôme supérieur
- Pour les apprentis :
Entrée possible avec un diplôme de niveau 3 ou plus comme indiqué ci-dessus, et après signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.



CAPACITES DEVELOPPEES

BC01- Préparer les produits, les végétaux et réaliser une composition florale	250 h
BC02- Vendre, conseiller le client et mettre en valeur l'offre	100 h
BC03- Communiquer en langue vivante et/ou à l'oral	20 h

MODULE D'ACCOMPAGNEMENT A LA FORMATION

Accueil, fonctionnement de l'alternance, prévention des risques, mise en œuvre des examens, ... 50 à 100h
Selon parcours

TOTAL : 420h (mini) à 470h (maxi)
Selon parcours

Formation pour adulte : ▶ 470 heures en centre de formation ▶ 420 heures de stage en entreprise

Formation pour apprenti en 1 an : ▶ 12 à 14 semaines en centre ▶ 33 à 35 semaines en entreprise ▶ 5 semaines de congés payés

MODALITES D'EVALUATION

La formation est évaluée selon le parcours intégralement en contrôle en cours de formation (CCF) ou par un examen ponctuel terminal avec un sujet national (les apprenants sont alors inscrits sous statut "Candidat Libre").

Possibilité d'adaptation du parcours de formation et de l'évaluation après un positionnement par le Centre en début de formation.

TARIFS

La formation est gratuite pour les apprentis. Les tarifs sont soumis aux barème OPCO. Des prises en charge totale ou partielle sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires.



*Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
Niveau 3

Date de la Certification : 11/04/2018

Contact et lieu de formation

CFAAH CFPPA du Tarn – Campus Fonlabour
Renseignements
Route de Toulouse 81 000 ALBI
Tél. : 05 63 38 07 46
Mail : inscriptions.fpca81@educagri.fr

